Conseil Municipal du 12 Octobre Compte rendu

<u>Etaient presents</u>: A. FERIOLI, B. LEFEVRE, J. HERY, M SIATKA, H. KIEFFER, MC REICHART, M. GIRON, E. LOMBARD, M. PERIN, D. SOLTANI S. LEMAIRE, M. GERARD, R. MAILLARD, S. MENNUNI-THIEBLEMONT,

Arrivées à 20h 16 : A. EICHWALD, M. LACROIX,

Arrivé à 20h 27 : JM COLLARD,

Etait absent avec pouvoir : JM FAVAUT pouvoir à B. LEFEVRE

Etait absent sans pouvoir : J. PLANTEGENET

Est élu secrétaire de séance : Sandrine LEMAIRE à l'unanimité

Lecture et signature du compte rendu du Conseil du 8 juin 2021

Le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Désignation des coupes à marteler pour 2022
- Refacturation intervention service technique
 Ajouts acceptés à l'unanimité

Ordre du jour :

- Terrain SACCANI: le maire rappelle que suite au décès de la maman SACCANI, les enfants nous ont fait savoir qu'ils étaient encore propriétaires d'une parcelle de terrain boisé sur AULNOIS sous VERTUZEY et qu'ils étaient tout à fait prêts à la céder à la commune ; la parcelle 016 ZC n°7 pour 24a 90ca est située en bordure de la forêt communale au dessus du cimetière, le prix demandé est de 1 150€. En effet par rapport à ce qui avait été annoncé à 1 000€, leur notaire Messin en souhaitait beaucoup plus, après discussion, ils acceptent à 1 150€. Dans le cadre de nos recherches de terrain non soumis au code forestier pour compenser les pertes dues aux carrières, cette proposition est intéressante. Il est proposé d'acquérir ce bien.
 - Adopté à l'unanimité
- Validation du prix de l'affouage : pour la campagne d'affouages 2021, il est proposé au conseil de reconduire le prix de 6€ le stère,
 - o Adopté à l'unanimité
- validation du règlement: il est proposé au conseil de valider le nouveau règlement pour la campagne affouagère 2021. Les modifications apportées sont sur les modalités de tirage au sort.
 - o Adopté à 14 pour et un contre (Bernard LEFEVRE)

- validation des coupes mises en affouage cette année. à savoir : 116, 117, 123, 14, 17, 30, 36, 86, 94, 107, 108, 114, 127.
 Joël HERY propose de retirer la 127, on serait sur des chablis façonnés cette année.
 - Adopté à l'unanimité

Arrivée de maryvonne LACROIX et d'Anita EICHWALD.

- Location précaire du jardin du Presbytère à Aulnois : le maire rappelle qu'après la vente du presbytère, le jardin que la commune a voulu conserver est libre de toute location. Les propriétaires du presbytère souhaitent pouvoir l'occuper, pour ce faire il est proposé la signature d'un bail précaire au prix de 15€ l'année. Anita EICHWALD étant concernée par cette délibération ne prend pas part au vote.
 - Adopté à l'unanimité
- Numérotation de voirie pour un hangar à Ville Issey rue du Cardinal de retz : il est proposé le numéro 8 bis
 - o Adopté à 16 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Numérotation de voirie pour la nouvelle maison MATHIUS rue du port il est proposé le numéro 16. Pour info le permis de construire est accepté.
 - Adopté à 16 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Numérotation de voirie pour les pavillons que Monsieur KOCAK souhaite construire aux Carrières Chemin de Gonfontaine. Il est proposé les numéros 16 bis et 16 ter. Pour info le permis de construire est déposé.
 - o Adopté à 16 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Logement de la mairie 14 rue du Cardinal de Retz à VILLE ISSEY: après état des lieux, il est proposé de rembourser la caution au locataire sortant, Nadine BICHET. Il y a 20 ans 3 600 frs soit 548.82€
 - o Adopté à 16 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Logement de la mairie de Ville Issey: le maire précise que sans faire de publicité, mademoiselle Elodie DELUARD, a annoncé être intéressée par ce logement. Il est proposé de lui louer le logement au prix de 450€ à compter du 1^{er} août 2021, avec un mois de caution.
 - Adopté à 16 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Assurance groupe centre de gestion : le maire rappelle que nous avions répondu favorablement au centre de gestion pour être comptabilisés dans l'appel d'offres pour le renouvellement de notre assurance groupe. Le résultat de cet appel d'offres a donné comme résultat le groupement CNP GRAS SAVOYE, nous devons donc confirmer notre adhésion ou pas. Compte tenu des différentes propositions d'adhésion, il est proposé d'adhérer au même niveau que nous avions ce qui correspond dans la nouvelle proposition à 6.20% pour les employés CNRACL (Titulaires) et 1.50% pour les employés IRCANTEC (contractuels).

- o Adopté à 17 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Communes Forestières: le maire informe les membres du conseil que l'association des Communes Forestières nous a sollicité afin de délibérer en soutien d'une motion contre les augmentations préconisées par L'ONF. Le maire fait lecture de cette motion. Il est proposé au conseil de soutenir cette motion.
 - o Adopté à 17 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Admission en non valeur: le maire nous fait savoir que le trésorier nous propose des admissions en non valeur pour 15.75€ en 2019 au budget général, 29.85€ en 2019 au budget de l'eau et 26.18€ en 2019 au budget assainissement. Plusieurs relances sont restées sans suite et ces sommes sont; soit inférieures au seuil de poursuite ou recouvrement impossible du fait du changement de territoire du redevable.
 - Adopté à 12 pour, 5 contre (M. GERARD, JM. FAVAUT, M. PERIN, D. SOLTANI, M. SIATKA) et une abstention (R. MAILLARD)
- Vente de matériel : le maire informe le conseil que la commune est propriétaire d'un matériel notamment une pelle RETRO qui avait été achetée en même temps que le tracteur en 1995. Il précise que ce matériel n'est plus utilisé depuis des années et qu'il encombre le local de la Malterie. Il a donc été proposé à la vente au prix de 500€. Un acquéreur s'est positionné. Monsieur SCHUMAN de BAR LE DUC. Il est proposé d'accepter cette offre.
 - o Adopté à 17 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Vente de matériel : le maire signale que nous avons, cette année acquis un nouveau véhicule en emplacement d un RENAULT KANGOO qui ne passait plus au contrôle technique. Ce véhicule a été proposé à la vente dans l'état. Un acquéreur s'est positionné au prix de 500€. Monsieur FIORITO de Commercy. Il est proposé d'accepter cette offre.
 - Adopté à 17 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement : le maire rappelle que nous devons annuellement délibérer sur le RPQ5. Ce document, qui a été transmis en annexe de la convocation, est un document préparé et suivi par les Services du Conseil Départemental. Il est proposé au Conseil de la valider.
 - o Adopté à 17 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Démission de René MAILLARD de la Commission citoyenne d'Euville: le maire rappelle que cette commission a été créée sur Euville pour être le pendant des commissions consultatives. Du fait de la démission de R. MAILLARD et afin de respecter l'équilibre administré élu, il est proposé

son remplacement. Après appel à candidature, Emma LOMBARD se porte candidate.

- Adopté à 17 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Renouvellement du bail de chasse de notre propriété sur APREMONT la FORET. Le maire rappelle au conseil, que la commune à acquis il y a une quinzaine d'années, une parcelle de bois de 17ha 97a 97ca sur la commune d'Apremont la forêt. Cette parcelle est, depuis régulièrement, louée A la chasse Saint PAUL. Au moment de faire la facturation du droit de chasse, il est apparu que le bail était à termes. Il est donc proposé de renouveler ce bail pour une période 6 ans au prix de 30€ l'HA. Il est proposé de renouveler ce bail et d'autoriser le maire à signer ce bail.

René MAILLARD s'interroge sur le fait que ce bail ne soit pas passé en commission bois et chasse.

Le maire répond que c'est au moment de faire la facturation que l'on s'est aperçu de la chose. De plus la Chasse Saint Paul est adjudicataire de chaque côté et la surface ne permet pas à un autre sociétaire de chasser sur cette parcelle. Le nouveau bail est identique aux autres avec le mêmes prérogatives.

- Adopté à l'unanimité
- **Délibération modificative**: Emma LOMBARD informe le conseil qu'après avoir fait un point avec le trésorier, il y a besoin d'un délibération modificative : à savoir :
 - + 12 600€ en voirie (article 615231)
 - + 1 400€ matériel roulant (article 61551)
 - 14 000€ remboursement sur rémunération (article 6419)
 - o Adopté à 17 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Autorisation à l'ONF de parcelles en martelage pour 2022 : le Maire informe le conseil que l'ONF nous sollicite afin d'avoir l'autorisation de marteler certaines coupes : 13a, 13b, 54a, 56a, 86a, 86c et 103.
 - Adopté à l'unanimité
- Refacturation d'une intervention: le maire informe le conseil que nos services sont intervenus au 4 rue des Carrières à EUVILLE sur le réseau d'eau pour un montant de 79.98€. il est proposé au conseil de facturer cette intervention à madame Stécy JEANIN.
 - Adopté à 17 pour et une abstention (R. MAILLARD)
- Démission de René MAILLARD du poste de Conseiller Communautaire : suite à cette démission, il sera remplacé par Marcel GIRON, qui se trouve être le suivant sur la liste électorale. Il n'y a pas besoin de délibérer.

- Questions écrites :

- 1 René MAILLARD souhaite savoir ou en est la mise en place de la fosse sanitaire par l'ACCA pour récupérer les déchets de chasse (peau, tête, trippe,)
- Alain FERIOLI répond que pour l'heure les discussions sont toujours en cours avec les responsables de l'ACCA, le bail n'étant toujours pas signé.
- 2 René MAILLARD interroge la commune au sujet de lignes d'escalade qui seraient installées dans la sablière, et qui pourraient se révéler dangereuses.
- Alain FERIOLI répond qu'effectivement, il a eu l'information par Laetitia DANNER, de la CODECOM, de cette installation. Elle pensait que nous étions au courant, elle ne connait pas celui qui a fait cette installation, mais son moniteur d'escalade lui le connait. Cet installateur serait une personne brevetée et les lignes seraient conformes. Toutefois nous allons prendre des renseignements à ce sujet et faire un courrier à la CODECOM qui gère le site.
- Marc PERIN nous apporte et fait lecture d'un courrier de l'association Cartonnage qui demande deux trois petites choses : (portes manteaux, tables, ...)
- En réponse : Denis s'occupera du suivi de cette demande

La Secrétaire

S. LEMAIRE